

Le présent texte est appuyé par la présentation PowerPoint

Discours de présentation du budget 2026

Le 22 décembre 2025

Par monsieur le maire, Kevin Stoddard

Bonsoir à tous,

D'entrée de jeu, je tiens à remercier mes collègues conseillères et conseillers pour le temps qu'ils ont pris à l'analyse du budget. Il s'agissait de leur premier contact avec un budget municipal, qui n'est pas du tout comme un budget d'entreprise.

Nous avons convenu d'un budget sans grands changements afin de nous donner le temps d'apprivoiser le fonctionnement de la préparation d'un budget municipal.

Permettez-moi d'abord de faire un bref retour sur l'année qui s'achève.

Finalement, nous avons installé les jeux d'eau qui seront en service dès l'été prochain ; nous avons prolongé de quelques mètres le réseau d'aqueduc sur la rue Couin afin de le boucler, et aussi d'améliorer la pression à la borne-fontaine, qui est située en face de l'aréna, en plus d'ajouter une borne-fontaine près des gradins du terrain de balle. Parlant de bornes-fontaines, nous en avons installé trois nouvelles, dont deux dans le parc industriel afin d'être en mesure de mieux réagir en cas de sinistre.

Nous avons aussi procédé à la rénovation de certains bâtiments municipaux dont le Centre communautaire avec ses rampes d'accès, les usines d'eau potable et d'eaux usées et nous avons également investi à l'aréna pour de nouveaux radiateurs et éléments chauffants ainsi que changer les toilettes.

À la fin de l'hiver dernier, nous avons procédé à la démolition de l'immeuble de l'ancien Dyson dans l'objectif de valoriser le site dès qu'il sera décontaminé. J'y reviendrai plus tard !

Nous avons également acquis le terrain vague adjacent à la place René-Thibault, ainsi que l'ancien stationnement de la Caisse Desjardins sur la rue Principale Nord, près de la pharmacie.

À l'issue d'une ronde de négociation de 13 heures, nous avons convenu d'une nouvelle convention collective avec les employés syndiqués. Une convention qui prévoit un rattrapage salarial et qui assure une prévisibilité pour les 6 prochaines années.

Juste avant le déclenchement des élections municipales, nous avons convenu, avec les Cantons de Cleveland et de Melbourne, d'une nouvelle entente portant sur les loisirs.

Voilà pour un tour d'horizon rapide des réalisations de l'année qui s'achève !

Maintenant, passons au budget 2026.

Il faut savoir qu'une municipalité doit adopter un budget équilibré, c'est-à-dire qu'il doit prévoir autant de revenus que de dépenses.

Ainsi le budget 2026 s'établira à 7 128 250 \$. Pour 2025, le budget était de 6 775 870 \$. Il s'agit d'une augmentation de 5,2 %.

Vous pouvez voir à l'écran que l'évolution du budget municipal est assez constante et nous permettra dans l'avenir de faire face à notre déficit d'entretien des infrastructures municipales.

Voyons voir maintenant d'où nous proviennent les revenus issus de la taxation.

Le tableau à l'écran le démontre assez bien. Le secteur résidentiel avec une assiette imposable de 288 854 015 \$ génère 1 742 123 \$. Pour sa part, le secteur industriel génère 397 800 \$ de taxes.

Ce que ce tableau démontre aussi, c'est qu'il y a une iniquité fiscale entre les différentes catégories d'immeuble, l'assiette imposable et la proportion de revenus générés.

Nous tenterons au cours des prochaines années d'atténuer ce déséquilibre fiscal.

Pourquoi pouvons-nous avoir un budget en 2026 à la hausse sans un grand impact pour les contribuables ? Simplement parce que l'assiette imposable, c'est-à-dire le total de la valeur de tous les immeubles sur le territoire de la Ville de Richmond, est à la hausse en 2026 par rapport à 2025. Et cette hausse est de 109 150 000 \$. Cette hausse s'explique par la valeur de la vente des immeubles par rapport à leur évaluation municipale.

Le prochain tableau est assez éloquent.

On peut voir ici que depuis 2021, donc tout juste après la pandémie, l'écart entre la valeur inscrite au rôle d'évaluation et la valeur de vente des résidences s'est creusé et quatre ans plus tard ce fossé se maintient et ne semble pas vouloir se résorber. Au 30 novembre dernier, l'écart était de 30 %.

C'est exactement ce qui nous permet d'avoir plus de revenus de taxation sans avoir, pour cette année, à augmenter le taux de base de la taxe foncière.

Mais les revenus de taxation ne sont pas les seuls revenus de la municipalité.

Nous avons aussi les tarifs pour l'eau, le traitement des eaux usées, les matières résiduelles et la sécurité incendie. C'est d'ailleurs ce seul tarif qui sera à la hausse en 2026. D'autre part, nous tirons aussi des revenus en transfert gouvernementaux et pour divers services rendus.

Donc, vous l'aurez bien compris, le taux de base de la taxe foncière générale demeure à 0.6031 \$ du 100 \$ d'évaluation pour l'exercice 2026.

Depuis 2025, nous avons modulé les taux de taxes selon les catégories d'immeubles, tel que permis par la loi.

Ainsi, les immeubles non-résidentiels paient 1.3872 \$ du 100 \$ ; les industries 1.3269 \$ ; les immeubles de 6 logements et plus 0.8040 \$ ; les terrains vagues desservis 2.4125 \$ ; et les petites portions de terrains forestiers et agricoles de notre territoire assument le taux de base soit 0.6031 \$.

Finalement, voici les coûts des tarifs pour l'exercice 2026.

Passons maintenant aux dépenses et investissements.

Voyons globalement comment se répartissent les dépenses.

Pour une meilleure compréhension, nous avons regroupé différents départements, mais sous le graphique vous pouvez voir tous les départements.

En passant, ce document sera disponible sur le site Internet de la municipalité dès demain.

Donc pour l'administration générale, un montant de 1 197 372 \$ est nécessaire afin d'assurer le fonctionnement de l'appareil municipal.

Le département des Travaux publics, parcs et immeubles comprenant entre autres la voirie générale, mais aussi la production et la distribution de l'eau potable, le transport et le traitement des eaux usées, l'enlèvement de la neige, les réparations de bris d'aqueduc ou d'égouts, l'asphaltage et les améliorations apportées.

Pour l'urbanisme, comprenant aussi l'inspecteur municipal, nous affectons un montant de 517 000 \$.

**Le service des Loisirs nécessite un investissement de plus d'1 100 000 \$.**

Nous attribuons un montant de 174 000 \$ à la réalisation de divers travaux d'amélioration, dont la réfection de l'estrade et de l'abri au terrain de balle et le réaménagement des bureaux de la Société d'assurance automobile du Québec au Centre communautaire.

Finalement, un montant de 614 000 \$ est affecté au remboursement de divers emprunts. Ce montant est légèrement à la hausse par rapport à 2025, d'un montant de 20 000 dollars.

Voyons voir maintenant comment tout cela se traduit sur un compte de taxes municipale.

**Vous voyez deux comptes de taxes réels.**

Vous pouvez constater que le taux de la taxe foncière est stable et que les tarifs de compost et de matières résiduelles sont à la baisse alors que le tarif pour la protection incendie est à la hausse.

**Il en est ainsi pour un immeuble multilogements.**

**Et pour un immeuble industriel.**

Il n'y a pas de tarif d'eau potable puisque les immeubles industriels sont facturés avec un compteur.

### **En résumé**

**Le budget municipal pour 2026 prévoit des revenus et dépenses de 7 128 250 \$ dollars ;**

**Le taux de base de la taxe foncière demeure inchangé à 0.6031 \$ du 100 \$ d'évaluation ;**

Malgré tout, le budget est à la hausse de 5,2 % grâce à une augmentation de la richesse foncière ;

La majorité des propriétaires devrait connaître une diminution de 1 % de leur compte de taxes ;

Finalement, seul le tarif incendie est à la hausse en 2026.

## **Le Programme quadriennal d'investissement**

Passons maintenant au Programme quadriennal d'investissement 2026-2029

Je ne ferai ici qu'un survol des principaux projets prévus à notre PQI. Ce document sera également disponible demain sur le site internet de la municipalité.

Si on le regarde maintenant sous l'angle des départements, voici ce que ça donne en termes d'investissement pour les loisirs, l'urbanisme et la voirie pour les quatre prochaines années.

Pour financer ces projets, nous avons bien l'intention de nous prévaloir au maximum des subventions ou aides gouvernementales disponibles.

Ainsi, la réfection de l'aréna, l'aménagement de la place des loisirs et la construction des terrains de tennis sont admissibles au PAFIRSPA.

Pour la décontamination de l'ancien site de Dyson, nous pourrons déposer une demande au programme ClimatSol-Plus. Cette subvention couvre jusqu'à 90 % des coûts admissibles.

La TECQ, soit la Taxes sur l'essence et la contribution du Québec, qui est transférée aux municipalités, doit être affectée en priorité aux infrastructures d'eau potable et sera principalement dédiée aux travaux du chemin Thomas.

Le PRABAM, tu peux prononcer prabam, est une enveloppe spéciale reçue cette année du gouvernement du Québec et qui doit être affectée à la rénovation de bâtiments municipaux uniquement.

Finalement, le programme OASIS nous permet d'aller chercher jusqu'à 80 % de subvention sur les projets visant à réduire les îlots de chaleur, ainsi que la déminéralisation entre autres des stationnements.

Voilà, ça fait le tour du Programme quadriennal d'investissement 2026-2029.